

ARRÊTÉ

Le Ministre d'État chargé des Affaires culturelles

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques et le décret du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application ;

VU l'avis de la Commission supérieure des Monuments historiques en date du 16 octobre 1964 ;

ARRÊTÉ :

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments historiques :

- AUDE -

GRUISSAN - Chapelle Notre-Dame des Auzils

Collection de 68 ex-voto marins comportant :

- Une statuette de vierge espagnole, bois et étoffe, XVII^e siècle, y compris la notice concernant la donation
- Une figure de proue, bois peint XIX^e siècle
- Douze aquarelles, cadre bois doré, par Antony Roux de Marseille datées de 1816, 1822, 1823, 1824, 1825, 1825, 1833, 1838, 1844, 1849, 1853, 1859.
- Six aquarelles datées de 1842, 1853, 1860, 1867, 1867, 1872, par François Roux de Marseille, cadres en bois doré.
- Deux aquarelles par Pierre Fabre de Marseille, 1839 et 1840, cadres bois doré.
- Une aquarelle de Marseille 1846.
- Une aquarelle par E. Villeneuve 1856
- Une aquarelle de E. Bombonel d'Alger, 1872, cadre en bois noir et or.
- Une aquarelle de 1850, cadre en bois doré
- Une aquarelle par Gio Luzio, de Venise XIX^e S.
- Une aquarelle XIX^e siècle, cadre en bois ndr et or.

.../

- Huit aquarelles de 1818, 1819, 1840, 1843, 1844, 1849, 1853, 1858, cadre en bois doré
- Une aquarelle du XIX^e siècle, cadre en bois doré
- Une aquarelle du XIX^e siècle cadre en bois bronzé
- Une aquarelle du XIX^e siècle
- Deux peintures sur toiles par F. Labatut, 1895 et Adam fils, 1896
- Une maquette de bateau, bois peint XIX^e siècle
- Une maquette de bateau deux-ponts, bois XIX^e siècle
- Deux maquettes de bateau trois mats, bois XIX^e siècle
- Quatre maquettes de voiliers, bois, XIX^e siècle
- Six demi-maquettes de voiliers, bois, XIX^e siècle, cadres en bois
- Broderie sur feutrine, XIX^e siècle
- Chromo, fin XIX^e siècle
- Toile peinte, XIX^e siècle, cadre en bois doré
- Sainte Vierge, St-Jean Baptiste enfant, Ste Marthe, Ste Rose, Sainte Vierge, cinq statuette en terre cuite sous globe, XIX^e siècle.
- Deux aquarelles 1905 et 1928 (Octave Roux) avec cadre en bois, XX^e siècle
- Toile peinte, 1901 et son cadre en bois doré, XX^e Siècle
- Peinture sur contre-plaqué, 1917, et son cadre en bois, XX^e siècle
- Peinture sur contre-plaqué, 1932 (H. Roque).
- Peinture sur contre-plaqué, 1955 (H.A.)
- Demi maquette de bateau trois mâts, bois peint 1933, avec son cadre XX^e siècle.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de l'Aude, au Maire de la commune de GRUISSAN et à l'affectataire qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 18 DEC 1964

Pour le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Directeur de l'Architecture



Max QUERRIEN